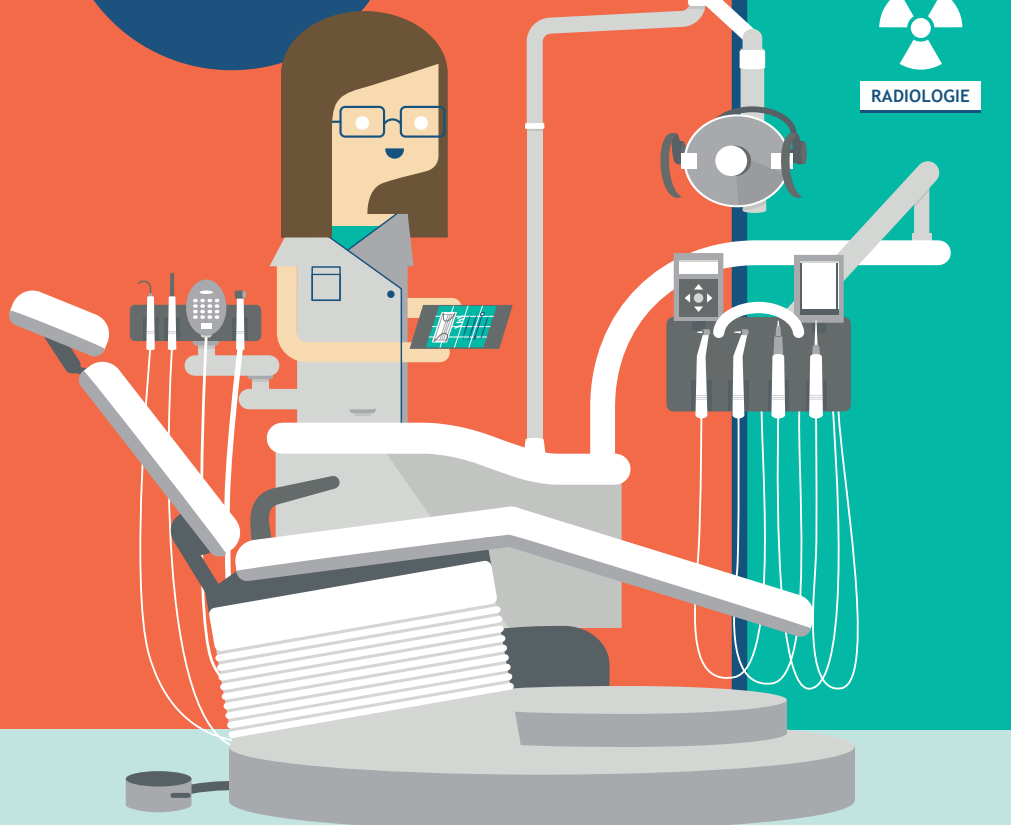


LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CABINET DENTAIRE

DES GESTES
SIMPLES POUR UN
**RÉSULTAT
EFFICACE**



CHERS CONFRÈRES



Depuis deux ans, nous profitons de notre Congrès pour faire un point sur un sujet qui nous tient à cœur : le développement durable dans les cabinets dentaires. L'ADF a initié une démarche de sensibilisation, d'information et d'accompagnement des chirurgiens-dentistes pour intégrer les

« ... quelques idées de gestes et actions qui améliorent l'impact de nos activités sur notre environnement »

enjeux environnementaux et sociétaux dans nos pratiques. Ce souci de transmission se double d'un engagement fort de l'ADF pour promouvoir ces évolutions, avec la signature d'une charte en faveur du développement durable et de négociations avec les Ministères de la Santé et de l'Ecologie pour officialiser et soutenir cette volonté.

Notre objectif ici est pratique : vous donner quelques idées de gestes et actions qui améliorent l'impact de nos activités sur notre environnement.

Car nous avons tous à y gagner ! La profession dans son ensemble, en termes d'image et de citoyenneté, et pour chacun d'entre nous, en termes d'efficacité, d'économie et de satisfaction à exercer notre métier en limitant ses effets négatifs.

Le Baromètre du développement durable dont la deuxième édition vient d'avoir lieu montre que les chirurgiens dentistes sont sensibles à ces questions et ont la volonté d'innover pour être des acteurs de santé responsables.

En collaborant sur ces sujets avec les industriels, les pouvoirs publics et les représentants de patients, l'ADF accompagne ce mouvement d'avenir.

**Docteurs Joël Trouillet
& Jean-Patrick Druo**
Secrétaires généraux de l'ADF

CHARTÉ ADF

LES CHIRURGIENS-DENTISTES S'ENGAGENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les chirurgiens-dentistes sont des acteurs majeurs du système de soins français, conscients de leur rôle et de leurs responsabilités vis-à-vis de la santé de la population et de la protection de l'environnement. L'Association dentaire française, rassemblant 26 organismes professionnels et représentant l'ensemble de l'univers dentaire, s'engage pour promouvoir les principes du développement durable en établissant cette charte.

1 La profession dentaire veut exercer sa mission de santé publique de manière responsable en prenant en compte ses impacts environnementaux, sociétaux et économiques.

2 La profession dentaire met au cœur de sa démarche le bien-être et la santé de ses patients. Elle s'engage à renforcer le volet prévention de son activité et à diffuser des conseils d'éducation pour la santé, tout en prenant en considération et en charge la douleur de ses patients.

3 La profession dentaire s'engage à exercer ses missions dans le parfait respect de la législation en matière de protection des personnes et de l'environnement, de conditions de travail, de déontologie et d'éthique professionnelle.

4 La profession dentaire cherche à connaître son impact sur l'environnement et met tout en œuvre pour en limiter les effets négatifs.

4.1 Elle veille à maîtriser et à réduire sa consommation d'énergie et d'eau en incitant les praticiens à adopter des éco-gestes, à choisir du matériel moins énergivore et des matériaux moins polluants.

4.2 Elle cherche à réduire ses déchets en évitant le gaspillage et en limitant la consommation de papier, en effectuant leur tri en vue de les recycler : déchets d'emballage, verre, déchets électroniques, piles ...

4.3 Elle cherche à réduire ses émissions et rejets nocifs dans l'eau et dans l'air, notamment en promouvant l'usage de moyens de transports alternatifs à la voiture pour venir dans les cabinets, aussi bien pour les praticiens que pour les patients.

5 La profession dentaire s'engage à développer l'achat et l'utilisation de produits, matériaux et équipements plus respectueux de l'environnement.

5.1 Elle intègre ses fournisseurs et partenaires dans cette démarche en les incitant à concevoir et à proposer des produits et services conformes aux exigences du développement durable.

5.2 Elle incitera à l'achat de produits avec des éco-labels, des produits éco-conçus, recyclés, recyclables, en prenant en compte l'impact économique de cette démarche.

5.3 Elle sera particulièrement attentive à la limitation des emballages, à leur récupération par ses fournisseurs, à l'optimisation des livraisons pour limiter les déplacements.

6 La profession dentaire s'engage à sensibiliser les professionnels concernés et leurs patients aux pratiques et comportements écoresponsables en les incitant à les adopter.

7 La profession dentaire s'engage à favoriser dans les cabinets dentaires des conditions de travail harmonieuses, à améliorer la qualité de vie au travail de ses équipes et à promouvoir le développement de leurs compétences.

8 La profession dentaire s'engage dans le développement durable avec des objectifs de progrès et choisit des indicateurs permettant de mesurer les avancées réalisées au plan environnemental, social et sociétal.

Avec 40 000 chirurgiens dentistes et 46 000 salariés œuvrant au sein de 22 000 cabinets, notre profession rassemble de nombreux acteurs. Cette charte nous permet de disposer d'un référentiel commun pour agir ensemble de façon cohérente. Nous invitons chacun à en prendre connaissance et à en suivre les propositions.

LES GESTES QUI COMPTENT ... À L'ACCUEIL, EN SALLE DE STÉRILISATION



A VIVE L'INFORMATIQUE VERTE !

Appareils économes en énergie, impression recto-verso, dématérialisation du dossier patient et des formalités administratives ... Bien utilisés, les outils informatiques sont l'allié de votre développement durable.



D LE TRI, ON Y GAGNE TOUS

Papier, carton, cannettes, verre. Bien triés, ces déchets sont recyclables. Avec 15 bouteilles en plastique, on fabrique un pull en laine polaire ! C'est à la source qu'il faut réduire les déchets. Au moment des achats, privilégiez les achats en vrac, soyez vigilants sur le volume des emballages, et demandez à vos fournisseurs de les récupérer.



F LA STÉRILISATION PERFORMANTE

Plateaux, instruments de soin, canules ... l'usage unique n'est pas la seule solution. La stérilisation évite des tonnes de déchets et garantit aussi la sécurité.



B LA VEILLE, ÇA COÛTE !

En mode veille, les appareils électriques continuent de consommer 20 à 40% d'électricité*. Débranchez les chargeurs de téléphone, éteignez complètement ordinateurs, imprimantes et copieurs en fin de journée.

*par rapport à la consommation en marche



E JAUNE COMME DASRI

Les déchets d'activités de soins à risque infectieux (les DASRI : coupants, tranchants) doivent être collectés dans un récipient adapté et sécurisé. Un contrat avec une entreprise spécialisée pour collecter et éliminer vos DASRI est obligatoire. Le traitement des DASRI est 8 à 10 fois plus coûteux que celui des déchets ménagers. L'astuce ? Pour faire des économies, pratiquez un tri efficace et ne mettez dans la boîte jaune que des DASRI.



G L'ÉCLAIRAGE MALIN

Les LED et les ampoules basse consommation, c'est 75 à 80% d'électricité en moins. Les détecteurs de présence évitent d'éclairer pendant des heures des pièces vides.



C CHAUFFAGE

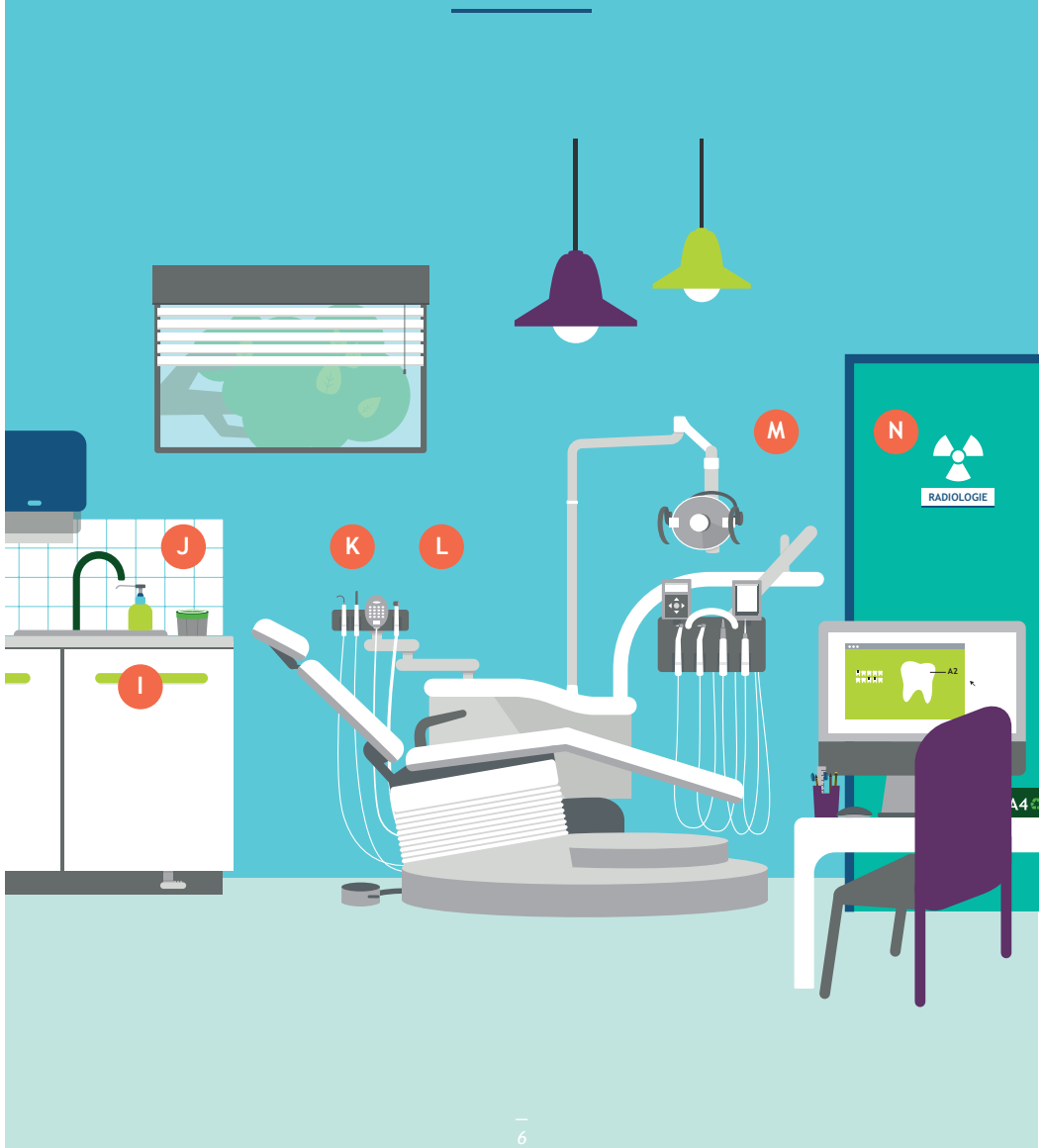
Augmenter de 1° la température de votre cabinet, c'est consommer 7% d'énergie en plus. La température de confort c'est 20 ou 21°.



H 1KM EN VOITURE EN VILLE = 30 CENTIMES D'€

Pour votre équipe et vos patients, ayez le réflexe transports doux. Pensez à donner l'arrêt de transport en commun le plus proche de votre cabinet au moment de la prise de rendez-vous.

LES GESTES QUI COMPTENT ... EN SALLE DE SOINS



I SOLUTIONS HYDRO ALCOOLIQUES

Pour le lavage des mains, choisissez les solutions hydro alcooliques. Elles permettent un nettoyage en profondeur et préservent l'eau.



K USAGE UNIQUE : JUSQU'OUÙ ALLER ?

Tous les ans, en France, les cabinets dentaires utilisent 160 millions de pompes à salive, de bavoires de protection et de plateaux jetables. Des tonnes de déchets non recyclables ! Peut-on faire autrement ?



M UNE NOUVELLE VIE POUR VOTRE MATÉRIEL USAGÉ

Avec Recydent, votre ancien matériel sera traité dans un circuit spécifique. Les matériaux qui peuvent être recyclés seront récupérés et valorisés. Un moyen d'éliminer en toute sécurité les composants électroniques



J PRÉSERVER L'EAU

Pour éviter de rejeter des produits polluants ou dangereux dans l'eau, deux pistes : choisir des produits non toxiques et récupérer les déchets pour les traiter dans des circuits sécurisés.



L 1 MILLION DE LITRES D'EAU POTABLE SAUVÉS !

En évitant de laisser couler l'eau inutilement pendant le brossage des dents on économise 50 verres d'eau par jour et par personne. Un message à faire passer à vos patients !



N PROTECTION MAXIMUM

Votre installation radiologique doit être déclarée à l'IRSN et faire l'objet d'un contrôle annuel. Avec du matériel bien réglé, protégez-vous, protégez vos équipes et vos patients.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CABINET DENTAIRE

C'EST DÉJÀ UNE RÉALITÉ

95,5% 

des chirurgiens - dentistes se sentent concernés, à titre personnel, par le développement durable

 92,9%

des chirurgiens - dentistes cherchent à réduire leur consommation d'énergie et 82,7% leur consommation d'eau

€€ 93,2%

des chirurgiens - dentistes pensent pouvoir être un acteur économique responsable

74,5% 

des cabinets dentaires sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

85,6% 

souhaitent donner une orientation DD à leur activité professionnelle

? ? 46,6%

cherchent une alternative éco - responsable aux gobelets à usage unique

+ 86,7%

estiment que développement durable et sécurité des soins sont compatibles

74,5% 

des chirurgiens - dentistes ont suivi une formation professionnelle en 2013

77,3% 

des chirurgiens - dentistes sont en attente d'une offre de produit éco responsables. Fournisseurs, une opportunité à saisir !



Quelques chiffres clés issus du Baromètre du développement durable en cabinet dentaire, édition 2013. Résultats complets sur www.adf.asso.fr

ADF
Association Dentaire Française